



PROJET EDUCATIF DE L'OCSPAC

1- Préambule

« Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé.

La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général »

(Code du sport article L100-1)

« L'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, **les associations**, les fédérations sportives, les entreprises et leurs institutions sociales contribuent à la promotion et au développement des activités physiques et sportives »

(Code du sport article L100-2)

2- Présentation de la structure

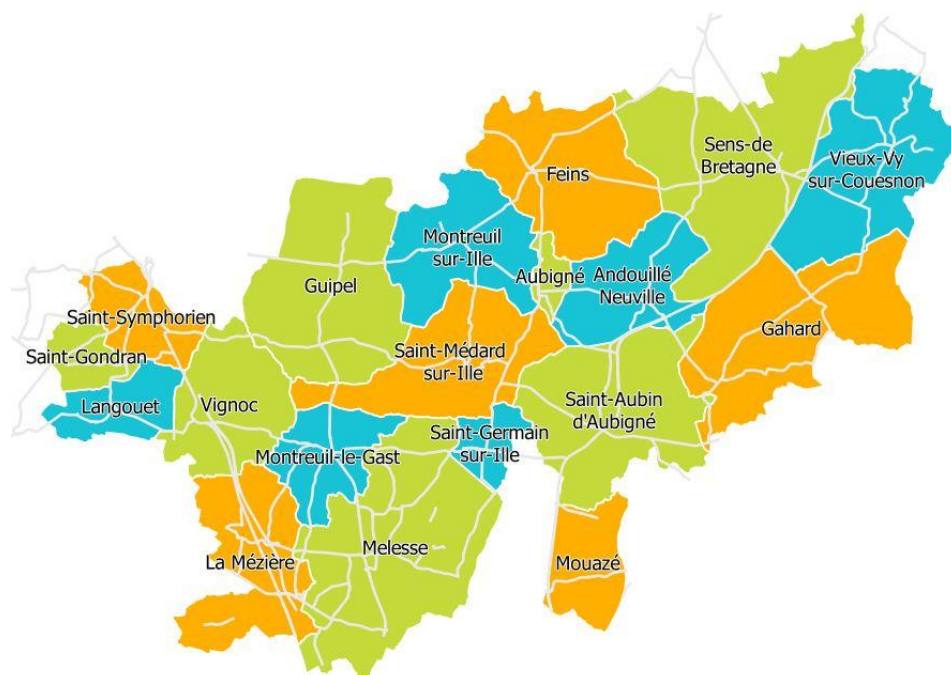
L'Office Communautaire des Sports du Pays d'Aubigné et de Chevaigné est une association de loi 1901, fonctionnant avec un Conseil d'Administration ou siègent des élus et des bénévoles issus du milieu sportif local. L'OCSPAC est né en 2005, il succède à l'Office Cantonal des Sports.

La structure emploie quatre salariés, quatre à temps plein et un à temps partiel.

1. Secteur Géographique d'interventions : Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné

L'OCSPAC intervient sur les communes de Saint Aubin d'Aubigné, Sens de Bretagne, Vieux Vy sur Couesnon, Gahard, Mouazé, Aubigné, Andouillé-Neuville, Montreuil-sur-Ille, Feins, et Chevaigné (hors CCVIA).

Soit une population de 20000 habitants sur le secteur Aubigné (+ Chevaigné)



2. Infrastructures et Equipements sportifs

Salle des sports sur le secteur « ex » Pays-Aubigné + Chevaigné :

- Saint Aubin d'Aubigné (2 salles)
- Montreuil sur Ille
- Sens de Bretagne (2 salles : multisport et de danse-fitness)
- Gahard (2 salles : multisport et de fitness)
- Chevaigné (2 salles : multisport et de fitness)

Terrains des sports sur le secteur « ex » Pays-Aubigné + Chevaigné :

- Saint Aubin d'Aubigné
- Montreuil sur Ille
- Sens de Bretagne
- Gahard
- Vieux Vy sur Couesnon
- Andouillé Neuville
- Mouazé
- Chevaigné

City stades sur le secteur « ex » Pays-Aubigné + Chevaigné :

- Montreuil sur Ille
- Sens de Bretagne
- Andouillé Neuville
- Mouazé
- Chevaigné
- Aubigné

3. Associations sportives sur le secteur Aubigné

Nous intervenons auprès des associations de la Communauté de Communes du Pays d'Aubigné, et de Chevaigné.

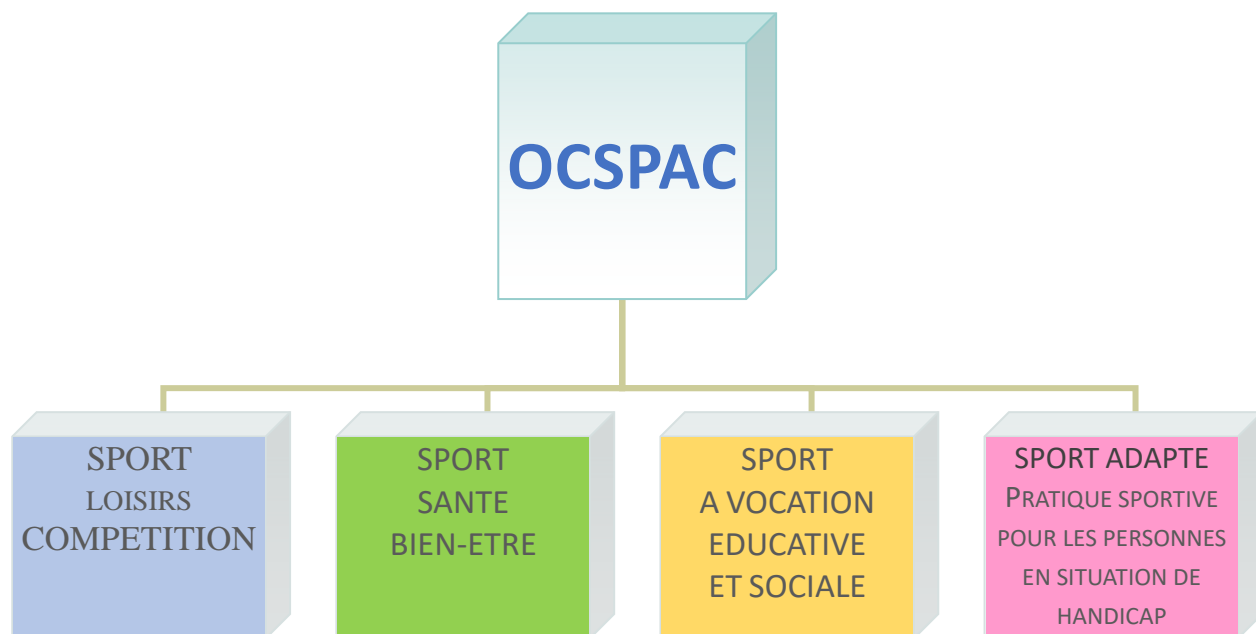
Les associations qui souhaitent bénéficier de nos services nous font part de leurs besoins et nous mettons à leur disposition un éducateur sportif spécialisé dans la discipline sportive demandée.

Communes	Associations sportives adhérentes à l'OCSPAC	Autres associations sportives
Saint Aubin d'Aubigné	ACES : Association Culturelle, Educative et Sportive	Foulées saint Aubinoises Football Club Illet Basket Club Tennis Club
Sens de Bretagne	ESSC : Entente Sénonaise Sportive et Culturelle	US Sens (Club de foot) ESVVG : Entente Sens Vieux Vy Gahard (Club de foot)
Montreuil sur Ille	<ul style="list-style-type: none">• Bien Vivre• Bande du Bad'Ille• USMFM : Union Sportive Montreuil Feins St Médard	
Gahard	AFR : Association Familles Rurales	ESVVG : Entente Sens Vieux Vy Gahard (Club de foot)
Mouazé	AFM : Association Familles de Mouazé	
Feins		CKFC : Club de Kayak ALPA : Aviron Feins Triathlon
Vieux Vy sur Couesnon		ESVVG : Entente Sens Vieux Vy Gahard (Club de foot)
Guipel	Asphalte de Guipel Club d'athlétisme	
Chevaigné (hors CCVIA)	ASCC : Association Sportive et Culturelle de Chevaigné	
Saint Sulpice la forêt (hors CCVIA)		

3- Orientations sportives et missions de l'OCSPAC

Les missions de l'OCSPAC sont établies en cohérence avec :

- Un état des lieux du secteur d'intervention
- Le nouveau contrat départemental de solidarité territoriale 2023-2028
- Le projet de territoire de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné



Action 1 : Sport loisirs et compétition

- **Soutenir les clubs sportifs et encourager la vie associative locale en apportant notre expertise et savoir-faire**

L'OCSPAC encadre, par l'intermédiaire de ses éducateurs(ices), des activités de compétition dans 3 associations sportives du secteur :

- **ACES**
 - Section Handball /**11h** d'encadrement /semaine/215 licenciés club
 - Section Badminton /**5h** d'encadrement/semaine/90 licenciés club
 - **ESSC**
 - Section Badminton /**2h** d'encadrement par semaine/70 licenciés section
 - Section Volley Ball /**1h** d'encadrement par semaine/20 licenciés club
 - **ASPHALTE GUIPEL**
 - Poussins-Benjamins, Minimes/2 créneaux : **3h30** pour les Poussins/Benjamins et **1h45** pour les Minimes et plus
- **Encadrement et formations des bénévoles**

Moyens mis en œuvre :

Formation des éducateurs dans la discipline encadrée pour dispenser des séances de Handball, Volley-ball, Badminton et Athlétisme

Clovis Plessis : éducateur spécialisé dans l'enseignement de la pratique du Handball (entraîneur régional de Handball et BPJEPS APT)

Delourme Typhaine et Guillaume Lafon : qualifiés dans l'enseignement de la pratique du Badminton (diplômes fédéraux)

Guillaume Lafon : 3 formations FFA = planifier et évaluer/Concevoir et intervenir dans les courses U16 / Postures, placements et renforcements chez les U16

En partenariat avec le Conseil Départemental, et plus spécifiquement avec Mr Anthony Leclerc, nous organisons des stages de perfectionnement pour les licenciés des Clubs du secteur pendant les vacances scolaires (Toussaint, Février, Pâques).

Des stages sont proposés dans 3 activités :

- Stage de handball (1 stage par vacances)
- Stage de badminton (1 stage par vacances)
- Stage d'athlétisme (2 stages sur l'année scolaire)

Ils sont gratuits et encadrés par un éducateur de l'OCSPAC, de l'OSVIDH (pour le Handball) et Anthony Leclerc s'il est disponible à la date retenue.

- **Introduire de l'innovation dans les offres sportives encadrées**

L'OCSPAC propose d'encadrer des séances de **Multisport Adultes**.

L'objectif étant de pratiquer différentes activités sportives en initiation et en loisirs, le tout dans la bonne humeur.

Action 2 : Sport à vocation éducative et sociale

- **Transmission de règles et de valeurs par le biais du sport**

La solidarité, le respect, le dépassement de soi doivent permettre à chacun de s'épanouir

- **Permettre l'accès au sport aux JEUNES du territoire**

- **Rendre accessible les pratiques sportives en proposant des tarifs bas dans le cadre des Tickets sport et des séances gratuites d'initiation à l'athlétisme** (Cf Projet d'initiation à l'athlétisme)

- **Donner envie aux pré-adolescents et adolescents de faire du sport**

Prendre en compte les différentes attentes et motivations. A l'heure de la sédentarité et de l'oisiveté pour certains jeunes, nous nous donnons comme objectif de les amener à la pratique sportive et de loisirs en leur proposant des activités physiques ludiques et variées.

Elargir le panel d'activités physiques possibles. Pour toucher tous les publics, les sportifs et surtout les moins sportifs, nous proposons également des activités de loisirs qui suscitent leurs intérêts et nous couplons la journée avec des activités physiques non compétitives de façon à ce que toutes les journées soient **sportives !!!**

Proposer un espace de sociabilisation en dehors des univers familiaux et scolaires

Moyens mis en œuvre :

➔ **SEANCES D'EPS DANS LES ECOLES**

• Objectifs :

Développer l'activité physique comme soutien pour l'apprentissage et le mieux être à l'école

Apporter un soutien pédagogique et technique aux professeurs dans la mise en place et la réalisation de cycles EPS.

Cette collaboration permet de mettre à profit nos connaissances et compétences, et également de diversifier et d'enrichir les pratiques habituellement développées.

Comme indiqué dans le BOEN du 24 Décembre 2015, l'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrices, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques et sportives (APSA) diversifiées.

➔ **PROJET COMMUNAUTAIRE D'INITIATION A L'ATHLETISME**

La CCVIA a sollicité les Offices des Sports de la Communauté de Communes dans le cadre d'un projet d'animation du nouveau stade d'athlétisme situé sur la commune de Guipel.

Proposer aux écoles de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné un cycle de découverte et d'initiation à l'athlétisme sur le stade de Guipel

Conditions de mise en place :

- un cycle d'initiation de **5 séances** (sur une période)
 - des séances possibles le **lundi** et le **vendredi**
 - des séances d'**1h30 (sur place)**
 - séances encadrées en co-animation avec les éducateurs sportifs de l'OCSPAC
- Agrément Education Nationale : Guillaume Lafon, Clovis Plessis, Typhaine Delourme

➔ **2 JOURNEES DES ECOLES organisées en fin d'année scolaire pour les CM2 et CM1 (si classes mixtes)**

• Objectifs :

Rassembler les élèves de CM2 du territoire (secteur ex Pays d'Aubigné) par le biais du sport

Conditions :

- 2 journées sportives sont organisées en fin d'année. Elle regroupe environ 200 élèves

« Le sport scolaire contribue à promouvoir le respect de l'éthique et des valeurs éducatives et humanistes du sport. Il joue un rôle déterminant dans l'accès des jeunes au sport et donne sens au « vivre ensemble » et à l'apprentissage de la vie associative. Il participe pleinement à la santé et à la préservation de l'intégrité physique des élèves. C'est un atout privilégié pour l'égalité des chances et pour la formation citoyenne des jeunes. »

- ➔ **Des TICKETS SPORT pour les jeunes de 10 à 16 ans**
= des animations sportives et de loisirs pendant les vacances scolaires

Type d'activités sportives dans le cadre des Tickets Sport	Tarifs
Tournois sportifs / activités organisées avec le Conseil Départemental	4.90€
Activités physique et sportives encadrées par les éducateurs de l'OCSPAC et/ou en collaboration avec l'OSVIDH et le Conseil Départemental (jeux en forêt, cirque, gym...)	8.50€
Activités sportives ou de loisir dans une structure payante (piscine...)	10.80€
Activités sportives avec prestataires extérieurs (rafting, accrobranche...), ne pouvant pas être encadrées par les éducateurs de l'OCSPAC	13.70€
Activité de loisirs (parc d'attractions, char à voile,...)	15.30€

Objectifs :

Des activités accessibles à tous dans le cadre des « Tickets sport » :

Tarifs allant de 4.70€ à 14,70€ transport compris

- ➔ **DES SEJOURS SPORTIFS** pour les pré-ados et ados pendant l'été
 - **Un séjour sportif itinérant d'une dizaine de jours en Juillet**
Séjour en collaboration avec l'autre Office des Sports du territoire (OSVIDH)- Public : jeunes âgés de 13 à 16 ans
 - **Un séjour fixe d'une semaine en Août**
Public : jeunes âgés de 11 à 14 ans

Action 3 : Sport santé bien-être

- **Accompagner le développement du sport « santé et bien-être »**
Favoriser le développement de la pratique physique sportive et de bien-être chez les femmes et les filles

Constat : La population recherche de plus en plus, et particulièrement le public féminin, des activités de loisirs, de forme et de bien-être

Les activités de la forme et les pratiques orientées vers le bien-être et la santé sont accessibles à des publics plus diversifiés que la compétition.

- **Développer le sport santé pour le public senior**

Le public senior représente **environ 20% de la population**. C'est un public demandeur de pratique sportive pour rester en bonne santé.

Les motivations de ce public sont corporelles (se dépenser physiquement, préserver son capital santé) et aussi relationnelles (pratiquer en groupe, appartenir à un groupe).

Le vieillissement se traduit par une diminution globale de l'aptitude physique. Il est bien démontré aujourd'hui que l'activité physique régulière chez le public senior peut réduire cette diminution en agissant sur ses capacités d'endurance ou de force musculaire.

L'OCSPAC propose 2 activités :

- **Gym d'entretien** (travail de renforcement, d'équilibre, de coordination, étirements, jeux de mémorisation)
- **Pilates**

Moyens mis en œuvre :

L'OCSPAC encadre, par l'intermédiaire de ses éducateurs, de nombreuses activités fitness, de loisirs et de bien-être.

Les éducateurs (rices) dispensent des cours sur 5 communes et plus de 20h par semaine (sauf pendant les vacances scolaires).



Action 4 : Inclusion des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique

- Offrir la possibilité aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique de pratiquer une activité avec des éducateurs formés
 - Affiliation de l'OCSPAC à la fédération française de sport adapté
 - Développer des partenariats avec les IME du secteur
- **Formation d'un éducateur sportif**
 - CQP sport adapté pour Clovis Plessis (année 2020/21)

Moyens mis en œuvre :

- Création depuis Novembre 2021 de 2 créneaux de sport adaptés sur la commune de Saint Aubin d'Aubigné :
 - Un créneau de 45' pour les enfants de niveau primaire : 6 jeunes inscrits
 - Un créneau d'1 heure pour les enfants de niveau secondaire : 3 jeunes inscrits
- **Soutien technique de l'éducateur territorial sportif Anthony Leclerc sur l'encadrement des 2 créneaux**

4- Communication

L'OCSPAC communique sur les réseaux sociaux :

- Site internet : www.ocspac.com
- Facebook
- Instagram

On communique aussi régulièrement auprès des journaux locaux (magazine municipal de Saint Aubin, le magazine communautaire, le Gahard dit, ainsi que Ouest France). Nous transmettons également des infos et des articles à diffuser sur les sites internet des communes.

Nous informons la population locale, par le biais d'un mailing liste, des activités mises en place et proposées par l'OCSPAC mais aussi sur les événements sportifs organisés sur la Communauté de Communes Val d'Ille Aubigné.

